

LE ROLE DES ADVERBIAUX TEMPORELS DEPUIS ET TOUT À COUP DANS LA COHERENCE TEXTUELLE

Diana Costea

Assoc. Prof., PhD, Petroleum-Gas University of Ploieşti

Abstract: In this paper we will stop over studying the french temporal adverbs depuis, déjà and tout à coup, which play a very important role in determining the temporal order in the textual sequence. These adverbs facilitate the treatment of the information, they minimize the cognitive effort and play a significant role in the interpretation, even if, alone, they don't provide a pertinent interpretability of the utterances.

Keywords: temporal adverb, temporal order, interpretation, text, pertinence

“Dans une conception ainsi élargie du rapport entre verbe et adverbe, il ne suffit plus d'examiner seulement les combinaisons entre un temps particulier et un adverbe temporel particulier. Temps et adverbes ne se combinent pas seulement dans le cadre de la phrase mais, par-delà, ils s'associent, dans le texte, à d'autres temps et à d'autres adverbes“ (Weinrich, 1973: 273).

L'interprétation temporelle d'un texte est un processus complexe parce qu'une phrase donnée n'établit pas nécessairement un rapport temporel direct avec le fait mentionné explicitement dans la phrase précédente. Lorsqu'un adverbe temporel ou un connecteur est présent, il participe à la détermination de la référence temporelle, mais l'interprétation des énoncés précédents ou qui suivent peut également venir en aide

Tout d'abord, nous nous arrêterons sur l'étude d'un adverbial temporel qui joue un rôle très important dans la détermination de l'ordre temporel.

(1) *Le village de Pouldreuzic allait-il connaître une période de paix? Depuis des lustres, il était déchiré par l'opposition des cléricaux et des radicaux, de l'école libre des Frères et de la communauté laïque, du curé et de l'instituteur.* (Tournier- *La Mère Noël*)

Dès le début, nous observons qu'il s'agit d'un ordre temporel inverse. Le futur proche, employé dans un contexte au passé, indique une postériorité tout en s'opposant à un conditionnel.

La préposition *depuis* indique qu'un repère est pris comme point de départ, elle indique la limite initiale et l'étendue entre cette limite et le moment de la saisie. La préposition “laisse ouverte une perspective de continuation, susceptible d'être ou de ne pas être démentie“ (Leeman, 2003: 20). Cet adverbial indique la construction, à partir d'un point, d'une zone située à droite de ce point. Cette préposition indique qu'un repère est pris comme point de départ et il y a un intervalle qui le sépare du moment où est saisi l'événement localisé; la préposition ne se prononce pas sur l'achèvement du procès; elle laisse ouverte "une

perspective de continuation, susceptible d'être ou de ne pas être démentie" (Leeman, 2003: 25). Antéposé, il tend à conférer une fonction de repère à la proposition qu'il introduit dans l'énoncé. Il porte sur le temps morphologique du verbe et sur le sémantisme du verbe. Le procès décrit par le verbe doit permettre de donner un statut à la totalité de la zone délimitée par *depuis*.

L'imparfait *était* est strictement lié à la présence de *depuis* qui a le rôle "d'établir un lien de nature temporelle entre le début de l'intervalle et sa fin, l'intervalle devant être occupé par un procès, sur le mode du continu ou de l'inclusion" (Berthonneau, 1993: 75). Dans notre cas, l'intervalle est occupé par un procès sur le mode du continu (l'opposition des cléricals et des radicaux n'a pas connu de cesse pendant toute la période écoulée jusqu'au moment où les faits décrits par le narrateur ont lieu et il n'est pas exclu que cette opposition continue). *Depuis* ne fait autre chose qu'assurer la cohérence textuelle, l'intervalle ouvert par lui ne reçoit pas une délimitation externe à droite, le terme de l'intervalle est inconnu. L'intervalle reste ouvert à droite. En effet, Robert Martin¹ (1971) voit dans l'analyse de *depuis* une affinité avec l'imparfait: "*depuis* s'allie presque exclusivement à des temps imperfectifs" (Martin, 1971: 225) et "définit une période de temps par référence à une limite initiale, dans une visée imperfective d'éloignement" (Martin, 1971: 126). *Depuis* a une durée imperfective, incompatible avec la vision globalisante que suppose le passé simple. *Depuis* indique la durée d'un procès encore en cours à un moment donné du passé où tel ou tel événement se produit, ce qui est incompatible avec la perfectivité du passé simple: le passé simple implique à la fois la limite initiale et la limite finale du procès. L'adverbial *depuis* est inclus par Gosselin dans la catégorie des "adverbes d'aspect" (Gosselin, 1996: 31) qui n'introduisent pas de nouvelles bornes, mais qui déclenchent des opérations sur les bornes des procès et des intervalles de référence pour constituer des séries itératives (qui auront elles-mêmes leurs propres bornes et leur propre intervalle de référence). Ces séries itératives témoignent de la présence d'un circonstanciel qui marque la durée des procès combinés avec un aspect inaccompli. Dans le domaine aspectuo-temporel, Gosselin oppose les "circonstanciels de temps" (Gosselin, 1996: 234) aux "adverbes d'aspect" (Gosselin, 1996: 234). Les premiers construisent un intervalle circonstanciel sur l'axe temporel, les autres modifient les relations entre les intervalles construits à partir des autres marqueurs de l'énoncé (l'intervalle de référence et celui du procès).

(2) *Ce sont les lapins qui ont été étonnés!...Depuis si longtemps qu'ils voyaient la porte du moulin fermée, les murs et la plate-forme envahis par les herbes, ils avaient fini par croire que la race des meuniers était éteinte, et trouvant la place bonne, ils en avaient fait quelque chose comme un quartier général, un centre d'opérations stratégiques: le moulin de Jemmapes des lapins.* (Alphonse Daudet- *Lettres de mon moulin*)

L'exemple choisi peut donner lieu à des analyses divergentes par rapport aux analyses de Robert Martin. *Depuis si longtemps que* s'allie, cette fois-ci, dans une analyse combinatoire, non seulement à des temps imperfectifs, mais aussi à des temps perfectifs. *Depuis si longtemps que* définit le début du procès et, en même temps, définit une période dont le premier moment est antérieur au point référentiel de l'imparfait. Pour les temps perfectifs de la principale, la situation dénotée est vue début et fin comprise. L'intervalle donné par l'imparfait est occupé, cette fois-ci, par un procès sur le mode de l'inclusion (la porte du moulin a été fermée pendant toute la période écoulée jusqu'au moment où les faits

1 Martin, Robert, 1971- *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Klincksieck, Paris

décrits par le narrateur ont lieu, c'est-à-dire le moment où la porte s'ouvre, d'où résulte l'étonnement des lapins). Dans notre exemple, l'intervalle reçoit une délimitation externe. La présence des temps perfectifs à côté de l'imperfectif marque implicitement la fermeture de l'intervalle ouvert par *depuis si longtemps que*. *Depuis... que* marque qu'une certaine durée est accomplie sans que la totalité de l'accomplissement soit prise en compte. *Depuis... que* + imparfait suppose une prise en compte de l'événement en cours dont la durée déjà accomplie sert de mesure pour évaluer celle du phénomène rapporté dans la principale: "cette conjonction montre qu'une certaine durée est accomplie sans que soit prise en compte la totalité de l'accomplissement" (Leeman, 2003: 27).

Jeandillou (1997) introduit une expression temporelle du type *tout à coup* dans la catégorie des expressions temporelles lacunaires par rapport aux adverbes temporels du type: *la semaine dernière*, *dans cinq minutes* qui "sont toujours saturés car ils déterminent une tranche temporelle fixe en rapport avec la sphère d'énonciation" (Jeandillou, 1997: 59).

(1) **Tout à coup**, il m'intimida un peu(E2). Il fallait aller à Rocca, me rendit-il, n'était-ce que pour me reposer (E1). (Marguerite Duras- *Le marin de Gibraltar*)

(2) **Il prend le pas de la course** (E1). C'est ainsi qu'il tombe tout à coup sur un village (E2)... (Jean Giono- *Un roi sans divertissement*)

Le complément temporel *tout à coup* fait progresser le temps dans nos exemples, même s'il ne détermine pas une tranche temporelle fixe par rapport à la sphère d'énonciation. Il marque une idée de rapidité dans le déroulement temporel. Pour l'exemple (2), *tout-à-coup* marque une sorte de rupture: il y a un décrochage entre le déclenchement rapide de E2 et ce qui précède E2, cette expression temporelle implique une certaine indépendance des procès: E2 aurait pu ne pas se produire, sa réalisation est liée à un faisceau de circonstances dont E1 fait partie, sans que nous ayons pu prédire que de E1 découlerait E2.

Pour l'exemple (1), il s'agit d'un ordre temporel inverse, cette fois-ci on ne pourrait pas prédire que de E2 découlerait E1.

Par rapport aux adverbes ou aux compléments qui fixent un temps de référence dans lequel s'inscrit la vérité de l'énoncé et qui apparaissent comme limitatifs ou restrictifs (*maintenant, pour l'instant*), le complément temporel *tout à coup* ne semble être ni limitatif, ni restrictif. Cependant, tout comme les expressions temporelles qui déterminent une tranche temporelle fixe, le complément temporel *tout à coup* suggère une différence par rapport à la suite et en particulier par rapport au moment où nous parlons: "une date incomplète indique que l'intervalle qu'elle désigne et celui auquel renvoie son antécédent entretiennent une relation référentielle de type partie-tout ou de co-appartenance à un même tout" (Gosselin, 1996: 158).

Quant à l'imparfait *fallait*, c'est à partir du point de vue du personnage qu'est vu l'événement passé et non à partir du point de vue du narrateur. La subjectivité est associée à une troisième personne. Il s'agit d'un *style indirect libre*. La distinction entre locuteur et énonciateur est fondamentale pour l'analyse de la prise en charge de la référence ou de la cohérence.

Un autre adverbe temporel qui peut déterminer l'ordre temporel au niveau de la séquence textuelle est l'adverbe *déjà*.

Ex: Le train **quitta** la Gare de Marseille. *Quelques heures plus tard*, il **entrait déjà** dans la Gare de Lyon.

Déjà marque qu'il y a eu au moins un moment où le procès n'avait pas lieu, avant le début de ce que nous en voyons (présupposition) et qu'il va probablement avoir encore lieu après ce que nous pouvons voir (implication); cela implique que le procès soit prolongé au-delà de la vue de ce que nous pouvons voir. L'adverbe temporel *quelques heures plus tard* détermine la référence temporelle et assure la progression temporelle. Nous ne pourrions pas remplacer l'imparfait par le passé simple puisque le passé simple ne peut pas marquer l'aspect inaccompli. *Déjà* est un adverbe de l'accompli. Il implique la prise en compte de la dimension temporelle (plus tôt que prévu). “*Déjà* opère la confrontation entre deux constructions autonomes et indépendantes d'un procès” (Franckel, 1989: 257). *Déjà* souligne le fait que nous avons atteint la fin du voyage, alors que nous nous attendions à ce qu'il y ait encore d'autres parties et ne constitue pas un bon argument en faveur de l'imperfectivité.

Ô nature! Beauté, grâce ineffable des cités d'Orient bâties aux bords des mers, tableaux chatoyants de la vie, spectacle des plus belles races humaines, des costumes, des barques, des vaisseaux, se croisant sur des flots d'azur, comment peindre l'impression que vous causez à tout rêveur et qui n'est pourtant que la réalité d'un sentiment prévu? On a déjà lu cela dans les livres, on l'a admiré dans les tableaux, surtout dans ces vieilles peintures italiennes qui se rapportent à l'époque de la puissance maritime des Vénitiens et des Génois; mais ce qui surprend aujourd'hui c'est de la trouver encore si pareil à l'idée qu'on s'en est formée. (Gérard de Nerval- *Voyage en Orient*)

Dans cet exemple, les passés composés (*a lu, a admiré*), employés à la suite des présents de l'indicatif, marquent l'antériorité, sans se détacher de la pensée et de l'expérience actuelles de celui qui parle. *Déjà*, adverbe d'aspect et présuppositionnel, marque, comme pour l'exemple précédent, qu'il y a eu au moins un moment où le procès n'avait pas lieu, avant le début de ce que nous en voyons (présupposition) et qu'il va probablement avoir encore lieu après ce que nous pouvons voir (implication). Un des présents de l'indicatif de cette séquence textuelle (*surprend*) a une valeur “prétendument actuelle” (Touratier, 1996: 88). Un tel présent apparaît, normalement, dans ce que nous pouvons appeler, à la suite de Benveniste, une *énonciation de discours*: “toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière” (Benveniste, 1966: 241-242). L'adverbe temporel *aujourd'hui* renvoie à une référence temporelle plus large que le sens littéral: *aujourd'hui* équivaut à *de nos jours*. D'autres présents (*causez, est, se rapportent*) semblent dépourvus de valeur temporelle, leur contenu a une portée générale. Ils semblent être le produit de plusieurs voix, de plusieurs points de vue. Nous reviendrons, dans une deuxième partie, sur l'expression du point de vue.

J'ai retrouvé la villa. Je ne me souvenais pourtant ni de son nom ni de celui de la rue, mais je n'avais pas oublié une allée bordée de palmiers et j'aimais déjà la noblesse bienveillante de ces arbres; j'avais ramassé une poignée de dattes au pied de leur tronc, fruit sans pulpe à la peau sèche collée à un noyau blanchâtre. (Max Gallo- *La Baie des Anges*)

L'événement au passé composé peut être rattaché directement au narrateur. Il s'agit d'un procès qui a atteint son terme. Les événements décrits par les imparfaits et par les plus-que-parfaits sont des événements d'arrière-plan. Il s'agit toujours d'un passage d'un discours *embrayé* à un discours *débrayé*. Les plus-que-parfaits marquent l'antériorité par rapport aux actions dénotées par les imparfaits. *Déjà*, à côté d'un imparfait, marque, tout comme pour les exemples précédents, qu'il y a eu au moins un moment où le procès n'avait pas lieu, avant le début de ce que nous en voyons (présupposition) et qu'il va probablement avoir encore lieu après ce que nous pouvons voir (implication).

Je m'approchai de lui pour lui demander si nous n'avions d'ennemis à combattre que des cactus et des mûriers, mais il déplorait déjà tout ce qui venait d'arriver, et s'occupait à empêcher que l'on mît le feu aux maisons. (Gérard de Nerval- *Voyage en Orient*)

L'intervalle temporel des imparfaits *déplorait* et *s'occupait* est donné par celui du passé simple mentionné dans le texte antérieur (*approchai*). Cette fois-ci, il ne s'agit plus d'une relation de *simultanéité globale*. L'imparfait *déplorait* s'étend sur une période qui commence avant la période dénotée par le passé simple et qui va probablement continuer un certain temps après l'action dénotée par le passé simple en question.

Ici, nous nous trouvions dans un village entièrement grec qui est la Capoue de la population franque. J'avais déjà, en plein jour, parcouru ce village sans me douter qu'il recelât tant de divertissements nocturnes, de casinos, de vauxhalls et même, avouons-le, de tripots. (Gérard de Nerval- *Voyage en Orient*)

Une fois de plus, nous observons que le choix des temps verbaux est déterminé par une attitude de locution ou plan d'énonciation et signale ce choix de la part du narrateur. Cette séquence textuelle mélange deux types d'organisation énonciative, mais le discours est bien formé et peut être considéré comme parfaitement cohérent. Le récit combine, à la fois, un déictique spacial et un temps du passé et, en même temps, des temps du passé et un impératif. Tant le déictique spacial que l'impératif introduisent la *fiction secondaire* dans la *fiction principale*. De toute façon, ils marquent deux attitudes de locution différentes. En ce qui concerne le sémantisme du verbe, *parcourir* est un verbe duratif qui renvoie à un procès dont la réalisation nécessite un espace temporel plus ou moins ample, espace dans lequel nous pouvons identifier des phases du procès. Le plus-que-parfait *avait parcouru* envisage le procès comme accompli au moment où a lieu le procès rapporté à l'imparfait. *Déjà* est, comme nous l'avons précisé antérieurement, un adverbe de l'accompli qui implique la prise en compte de la dimension temporelle (plus tôt que prévu).

Ils allèrent un bon moment. Il faisait froid. La nuit était déjà tremblante dans la brume. (Jean Giono- *Que ma joie demeure*)

L'événement au passé simple recouvre les autres événements à l'imparfait (*faisait*, *était*). L'adverbe temporel *déjà* précise que l'état décrit par l'imparfait *était* a commencé avant l'action dénotée par le passé simple et qu'il va continuer un certain temps après. Ces imparfaits sont des marqueurs privilégiés d'un certain point de vue, ils expriment des pensées ou des perceptions d'une conscience. *Déjà*, ajouté à un verbe, se réfère à une surcharge

d'accompli, il est représentatif de l'accompli en décadence. De là vient l'impossibilité que nous éprouvons à joindre à un verbe au passé simple le mot *déjà*.

Donc, les adverbes temporels précisent la place de l'intervalle d'une situation ou du point référentiel par rapport au moment de la parole, par rapport à un point référentiel donné ou par rapport à un moment ou une période dont la référence est connue. Les adverbes ont un contenu sémantique qui n'est pas toujours compatible avec les temps auxquels ils se combinent. Les adverbes présuppositionnels ajoutent ou opposent une situation actuelle à une situation appartenant à un monde non actuel. La place qu'occupe l'adverbe de temps et l'aspect verbal permettent parfois d'atténuer l'ambiguïté.

En guise de conclusion, les adverbes temporels jouent un rôle au niveau de la facilitation du traitement de l'information, leur fonction est de minimiser les efforts cognitifs, mais ils jouent aussi un rôle non-négligeable au niveau de l'interprétation: leur fonction est de déterminer les effets contextuels de l'énoncé. La présence des adverbes temporels peut faciliter la tâche de l'interlocuteur mais ils ne suffisent pas à eux seuls à assurer l'interprétabilité des énoncés et leur pertinence, même si nous avons constaté, à la faveur des combinaisons et des contraintes, à quel point ils demeurent essentiels, surtout dans la détermination de l'ordre temporel des énoncés.

BIBLIOGRAPHY

1. BENVENISTE, E, 1966 - *Problèmes de linguistique générale*, t.1, Gallimard, Paris
2. BERTHONNEAU, A-M, 1993 - *Depuis vs il y a que, référence temporelle vs cohésion discursive*, in C. Vettet, *Le temps, de la phrase au texte*, Presses Universitaires de Lille
3. FRANCKEL, Jean-Jacques, 1989 - *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Librairie Droz, Genève-Paris
4. GOSELIN, Laurent, 1996- *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Duculot, Bruxelles
5. JEANDILLOU, Jean-François, 1997- *L'Analyse textuelle*, Armand Colin/ Masson, Paris
6. LEEMAN, Danielle, 2003- *Le passé simple et son co-texte: examen de quelques distributions in Temps et co(n)texte, Langue française*, no.138, Paris
7. MARTIN, Robert, 1971- *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Klincksieck, Paris
8. TOURATIER, Christian, 1996- *Le système verbal français*, Masson &Armand Colin, Paris
9. WEINRICH, Harald, 1973- *Le temps. Le récit et le commentaire*, Seuil, Paris